



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mai 2021

DOSSIER D'ACTUALITE

Le déploiement du plan de relance dans l'Eure

Table des matières

LE PLAN DE RELANCE	3
LE VOLET ECOLOGIE	4
RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PRIVES : MA PRIME RENOV'	5
RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ETAT	6
RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DES COMMUNES.....	7
RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DES DEPARTEMENTS	7
RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX	8
FONDS DE RECYCLAGE DES FRICHES.....	9
ECONOMIE CIRCULAIRE ET CIRCUITS COURTS : PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE PLASTIQUE	10
INITIATIVE « AGRICULTURE URBAINE ET JARDINS PARTAGES ».....	11
ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE.....	12
INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : VERDISSEMENT DES VEHICULES DE L'ETAT	13
INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : AIDE A L'ACHAT DE VEHICULES PROPRES DANS LE CADRE DU PLAN AUTOMOBILE	14
TECHNOLOGIES VERTES : PLAN DE SOUTIEN AUX SECTEURS DE L'AUTOMOBILE ET DE L'AERONAUTIQUE ...	15
LE VOLET COMPETITIVITE	18
BAISSE DES IMPOTS DE PRODUCTION	19
PLAN DE SOUTIEN A L'EXPORT : CHEQUES EXPORT ET CHEQUES VIE	20
SOVERAINETE TECHNOLOGIQUE : SOUTIEN AUX PROJETS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES	21
RELOCALISATION : RESILIENCE.....	26
SOVERAINETE TECHNOLOGIQUE : CAPACITY	27
ACCOMPAGNEMENT A LA NUMERISATION	28
CULTURE : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES	29
COHESION	30
ACTIVITE PARTIELLE	31
JEUNES : PACEA.....	31
AIDE A L'EMBAUCHE DES APPRENTIS	32
AIDE L'EMBAUCHE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	32
GARANTIE JEUNES	33
PEC JEUNES.....	33
CONSEILLERS NUMERIQUES	34
SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES – DSIL EXCEPTIONNELLE 2020.....	35
SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES – COMPENSATION DE PERTE DE RECETTES	36
PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	37



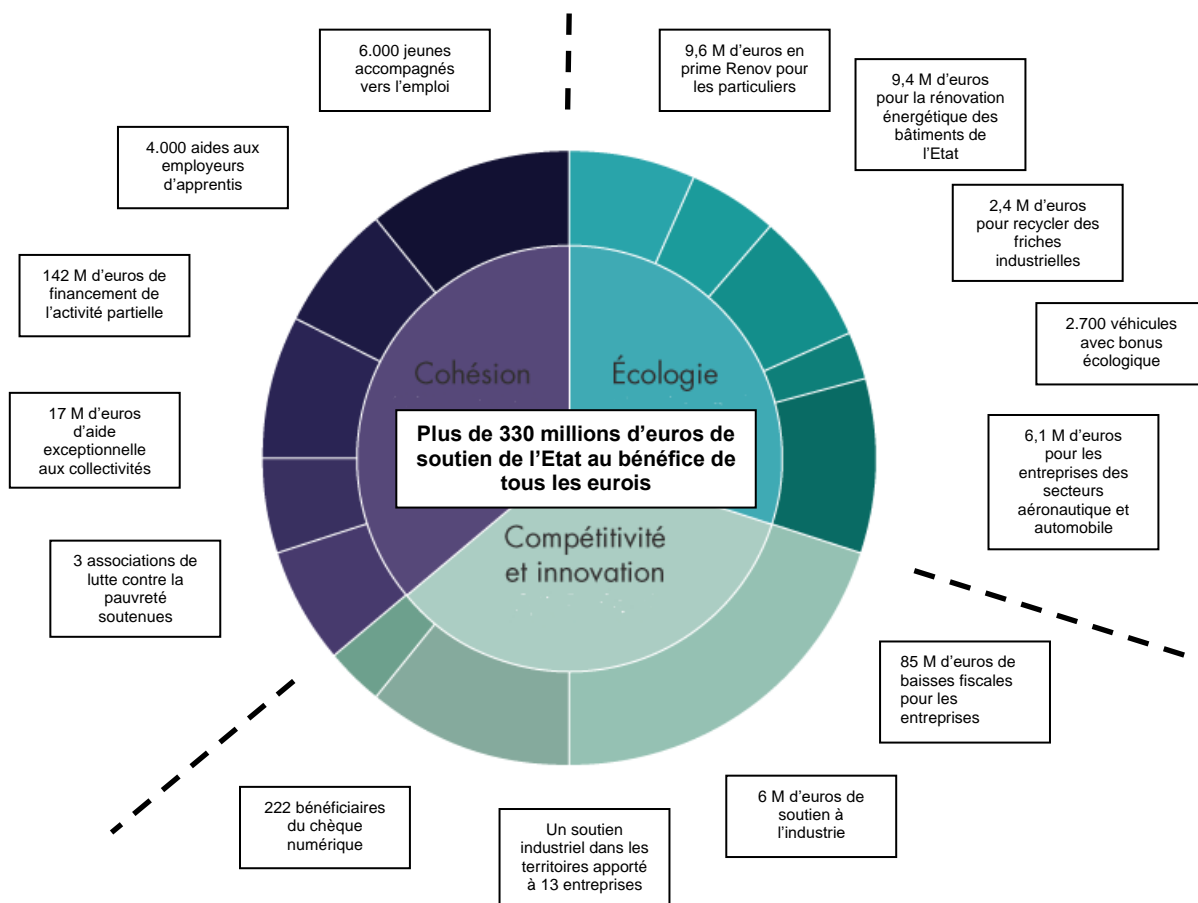
LE PLAN DE RELANCE

Le Gouvernement a lancé en septembre 2020 un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour redresser durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois. L'objectif : transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs et faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant crise dans deux ans.

France Relance s'articule autour de **3 priorités** : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Il vient renforcer la mobilisation immédiate et continue du Gouvernement depuis le début de la crise. Il s'inscrit dans la continuité des 470 milliards d'euros déjà mobilisés depuis mars 2020 pour financer les mesures d'urgence destinées aux entreprises et salariés impactés par la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19.

Ce sont au final près de **270 dispositifs différents** au service de tous (entreprises, associations, Etat, collectivités, hôpitaux, bailleurs sociaux, établissements d'enseignement, particuliers, etc.).

Dans l'Eure, France Relance en mai 2021, c'est :



Entre ces mesures résultant directement de France Relance et les mesures de soutien d'urgence aux entreprises durant la crise sanitaire, c'est **plus d'un milliard d'euros** dont le département de l'Eure a directement bénéficié.

Et ce n'est pas fini !



LE VOLET ECOLOGIE

L'écologie est au cœur du plan de relance. Sur 100 milliards d'euros, 30 milliards d'euros sont destinés au financement de la transition écologique. L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de l'économie française pour qu'elle soit plus durable et plus économe de nos ressources naturelles et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Cette orientation stratégique se concrétise dans le plan de relance au travers des thèmes suivants :

- La rénovation énergétique,
- La biodiversité et la lutte contre l'artificialisation,
- La décarbonation de l'industrie,
- L'économie circulaire et les circuits courts,
- La transition agricole,
- La mer,
- Les infrastructures et la mobilité verte,
- Les technologies vertes,
- Les mesures climat de BPI France.

RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PRIVES : MA PRIME RENOV'

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Rénovation énergétique	Rénovation énergétique des bâtiments privés	MaPrimeRenov'

La prime MaPrimeRénov' peut être attribuée au propriétaire occupant pour financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de sa résidence principale.

Ma primeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).


Le montant de la prime varie en fonction des matériaux et des équipements éligibles dans la limite d'un plafond de 20 000 € pour des travaux sur un logement et pendant une durée maximale de 5 ans.

Cette prime s'adresse aussi aux copropriétés pour des travaux dans les parties communes. À partir du 1er juillet 2021, les propriétaires bailleurs pourront déposer leur demande de prime pour les devis signés depuis le 1er octobre 2020.

Le versement de la prime est sans condition de ressources. Toutefois, les ressources sont prises en compte pour déterminer le montant de la prime auquel le propriétaire occupant peut prétendre (c'est le revenu fiscal de référence (RFR) qui est pris en compte).

Au niveau national, Le nombre de dossiers de demande au titre du dispositif MaPrimeRénov a doublé au cours de l'année 2020, avec un total de 192.569 dossiers déposés et 141.145 validés, représentant un montant de plus de 1,5Mds de travaux.

Au 31 mars 2021, 173.453 ménages et copropriétés ont été bénéficiaires pour un montant total de travaux associés de 1,7 milliard d'euros.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...depuis l'ouverture du dispositif, 2.771 particuliers se sont saisis de Ma Prime Renov pour réaliser un montant total de 30,1 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement. Ils ont bénéficié, à ce titre, de 9,6 millions € d'aides de l'Etat dans le cadre du plan de relance.</p>
---	---

RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ETAT


Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Rénovation énergétique	Rénovation énergétique des bâtiments publics	Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat

Un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics a été mis en œuvre à destination de l'État, notamment pour le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mais aussi des collectivités territoriales.

Une enveloppe de 4 Md€ est répartie entre les collectivités territoriales et l'État. Elle doit permettre de financer des projets de rénovation énergétique de bâtiments publics : le changement de fenêtres, de chaudières, l'isolation, afin de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments.


Au niveau national, sur 6 682 candidatures déposées (8,4 milliards d'euros), 4 214 projets ont été retenus le 14 décembre dernier en CNIP Stratégique en présence du Premier Ministre, pour une enveloppe financière de 2,7 Md€.

Parmi ceux-ci, plus de 4 100 opérations immobilières, d'un montant inférieur à 5 M€, soutiendront l'emploi pour les artisans, TPE et PME, en irrigant le territoire, et plus de 1 000 projets, d'un montant global de 1,3 Mds €, permettront de financer les universités, écoles d'enseignements supérieurs et logements étudiants.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...9,4 millions d'euros mobilisés pour réaliser 22 projets de rénovation des bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers. Les locaux concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gendarmerie nationale à Gaillon, Montfort-sur-Risle et Cormeilles : 146 000 € • Police nationale à Vernon : 57 000€ • Ministère de la Justice à Evreux et Louviers : 4 010 000 € • Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à Evreux : 1 113 000 € • Ministère de la Transition écologique à Fauville : 17 000 € • Ministère de l'Education Nationale à Evreux : 63 000 € • AFPA à Evreux : 33 000 € • Ministère des Armées à Evreux, Fauville et Gauciel : 322 000 € • Préfecture de l'Eure (et plusieurs autres services ministériels) à Evreux : 3 725 000 €
---	--


RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DES COMMUNES

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Rénovation énergétique	Rénovation énergétique des bâtiments publics	Rénovation énergétique des bâtiments des communes

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...au travers de la dotation de soutien à l'investissement local « rénovation thermique » (DSIL-RT), 50 communes et intercommunalités vont bénéficier en 2021 de 7,1 millions d'euros d'aides pour un montant total de travaux de 14,1 millions d'euros.</p> <p>Parmi tous ces projets, ce sont par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rénovation énergétique et l'isolation de l'école de Bernienville • Le remplacement de la chaudière fioul de l'école par une chaudière gaz à Châteu-sur-epte • La réhabilitation énergétique du centre de secours à Cormeilles • La rénovation énergétique de la mairie à Léry
---	--

RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DES DEPARTEMENTS

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Rénovation énergétique	Rénovation énergétique des bâtiments publics	Rénovation énergétique des bâtiments des départements

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...au travers de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID), le conseil départemental de l'Eure va bénéficier en 2021 de 2,5 millions d'euros d'aides pour un montant total de travaux de plus de 3 millions d'euros, afin – notamment – de moderniser les systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans différents collèges ou bâtiments départementaux.</p>
---	--

RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Rénovation énergétique	Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux	Rénovation lourde des logements sociaux

Une partie du parc locatif social est aujourd'hui inadaptée aux besoins actuels au regard de ses caractéristiques et des aspirations des demandeurs, et présente, pour sa composante la plus ancienne, des performances énergétiques nécessitant des travaux de rénovation thermique tant pour lutter contre le réchauffement climatique que pour permettre la maîtrise des charges des locataires.

Dans le cadre du plan de relance 2021-2022, une enveloppe de 445 millions d'euros est dédiée à la réhabilitation du parc locatif social et consacrée au financement d'opérations de restructurations ou réhabilitations lourdes de logements locatifs sociaux couplées à une rénovation thermique sur le territoire métropolitain, avec un objectif de 40 000 logements à réhabiliter sur deux ans dont au minimum 20 000 logements dès 2021.



Dans l'Eure...

...cinq opérations pour un montant global de subventions de 808.000 euros permettront la réhabilitation de 202 logements locatifs sociaux.


FONDS DE RECYCLAGE DES FRICHES

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Biodiversité, lutte contre l'artificialisation	Fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé	Travaux de dépollution pour la reconversion de friches

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a souhaité déployer un fonds de 300M d'euros pour le financement des opérations de recyclage des friches. En effet, la reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Sur ce total, 259 millions d'euros, entièrement territorialisés, sont consacrés au recyclage foncier pour des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des coeurs de ville et de périphérie urbaine, et pour des projets de requalification à vocation productive.

Au niveau de la région Normandie, 24 projets ont été retenus permettant de traiter 51,5 hectares de friches et de générer 94.000 m² de logements et 156.000 m² de surfaces d'activités économiques.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...trois projets sont proposés pour un montant total d'aides de 2,4 millions d'euros. Ils permettront notamment de générer près de 2.500 m² de logements sociaux.</p>
---	--

ECONOMIE CIRCULAIRE ET CIRCUITS COURTS : PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE PLASTIQUE


Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Economie circulaire et circuits courts	Investissement dans le réemploi et le recyclage	Plan d'accompagnement de la filière plastique

La crise sanitaire actuelle a débouché sur une crise économique touchant de nombreux secteurs dont celui de la plasturgie. Les recycleurs et régénérateurs de plastique ont été doublement fragilisés par la chute des commandes et l'effondrement concomitant du cours du pétrole depuis mi-2019.

Pour aider les entreprises à faire face à cette crise touchant le secteur de la plasturgie, le volet « économie circulaire » du Plan de relance a consacré une enveloppe de 16 M€ pour les régénérateurs, afin de soutenir la vente de matières plastiques issues du recyclage. Ces plastiques recyclés seront intégrés par les plasturgistes dans la fabrication de nouveaux produits, contribuant à une économie circulaire des plastiques.

L'enveloppe consacrée à ce dispositif d'accompagnement exceptionnel soutiendra l'ensemble des entreprises éligibles ayant déposé une demande. Cette aide financière, opérée par l'Ademe, sera apportée pendant un an, pour plus de 295 400 tonnes de résines recyclées.

Ce dispositif exceptionnel a aussi pour objectif de maintenir et renforcer la capacité industrielle de recyclage des plastiques, indispensable pour pouvoir atteindre l'objectif ambitieux de tendre vers 100 % de plastique recyclé en France d'ici 2025.


	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...3 entreprises ont bénéficié d'une aide globale de l'Etat de 1 021 000 euros. Il s'agit de Paprec à La Neuve-Lyre, RSD Normandie à Ezy-sur-Eure et Synova à Tillières-sur-Avre.</p>
---	---

INITIATIVE « AGRICULTURE URBAINE ET JARDINS PARTAGES »

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Transition agricole	Accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous	Initiative « jardins partagés » départementale

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le Plan de relance veut entretenir cette dynamique.

17 millions d'euros du volet « agriculture » du Plan de relance sont ainsi alloués au soutien de jardins partagés et collectifs. Accessibles par des appels à projets départementaux, ces aides financières sont mobilisables sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, les dossiers pouvant être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...une enveloppe départementale d'aide de 100.000 euros a pu être attribuée pour soutenir 13 projets pour un montant total des projets de 592.000 euros.</p> <p>Il s'agit par exemple, à Bernay, de l'aménagement et de la mise à disposition de carrés de jardins pour vingt familles modestes et isolées.</p>
--	--


ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Transition agricole	Accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous	Alimentation locale et solidaire, soutien de projets locaux

Pour favoriser l'accès à tous à une alimentation composée de produits frais et locaux, la mesure alimentation locale et solidaire soutient le développement de projets locaux permettant l'accès des publics aux produits, frais et de qualité, en particulier aux populations isolées ou modestes. Cette mesure est dotée d'une enveloppe de 30 M€.

Pour les projets locaux, la mesure vise à soutenir les acteurs autour de 3 thèmes principaux :

- soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport),
- soutien aux associations /start-up / TPE / PME, communes et intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de la qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison),
- soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destiné en particulier aux personnes isolées ou modestes.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...une enveloppe départementale d'aide de 240.000 euros a pu être attribuée pour soutenir 8 projets pour un montant total des projets d'un million euros.</p> <p>Il s'agit par exemple, à Guichainville, d'accompagner le Secours Populaire Français dans l'acquisition d'un véhicule frigorifique et de cinq vitrines réfrigérées pour la livraison de produits frais aux personnes en difficulté.</p>
---	--

INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : VERDISSEMENT DES VEHICULES DE L'ETAT

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Infrastructures et mobilités vertes	Verdissement du parc automobile de l'Etat	Achat de véhicules police, gendarmerie, administration pénitentiaire, douanes

Afin de permettre un verdissement du parc automobile de l'Etat, 180 millions d'euros sont consacrés au remplacement de véhicules appartenant au parc automobile de l'Etat par des véhicules électriques moins polluants.

Les trois parcs automobiles additionnés de la Police nationale, de la Gendarmerie (ministère de l'Intérieur) et des douanes (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance) représentent 64 000 véhicules.

Ces flottes de véhicules automobiles représentent plus que la totalité des parcs des autres ministères et leurs établissements publics. Aussi, la mesure est centrée sur les flottes de la Police, de la Gendarmerie, des Douanes et de l'Administration pénitentiaire.



Dans l'Eure...

...25 véhicules au profit de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale ont été livrés début janvier 2021 (montant de l'investissement : 750 000 €).

INFRASTRUCTURES ET MOBILITES VERTES : AIDE A L'ACHAT DE VEHICULES PROPRES DANS LE CADRE DU PLAN AUTOMOBILE

Les voitures individuelles sont aujourd'hui responsables d'environ 60 % des émissions totales de CO2 du transport routier en Europe. Développer la mobilité propre en encourageant l'acquisition de véhicules peu polluants est donc un levier essentiel pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire la pollution atmosphérique. Afin d'encourager les Français à acquérir des véhicules plus propres, le Gouvernement a mis en place des aides, tels que le bonus écologique et la prime à la conversion, ainsi que de nombreux outils pour les accompagner dans cette démarche.

La prime à la conversion vise à aider tous les Français, particuliers et professionnels, à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un ancien véhicule. L'acquéreur peut bénéficier jusqu'à 3 000 euros pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion, et jusqu'à 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable dont l'autonomie en mode électrique est supérieure à 50 km, neuf ou d'occasion.

Le bonus écologique vise à aider tous les Français, particuliers et professionnels, à acheter ou louer un véhicule électrique ou hydrogène neuf ou d'occasion ou un véhicule hybride rechargeable neuf. Le montant du bonus s'élève à 7000 € maximum. Ce montant est établi en fonction du prix du véhicule et du type de demandeur (particulier ou personne morale).

Les deux dispositifs peuvent être cumulés.

Au niveau national depuis juillet 2020, 179.740 primes à la conversion ont été attribuées et 155.949 bonus écologique octroyés.



Dans l'Eure...

...près de 2.700 eurois ont été accompagnés pour le verdissement de leurs véhicules avec l'attribution de primes à la conversion et de bonus écologiques.

TECHNOLOGIES VERTES : PLAN DE SOUTIEN AUX SECTEURS DE L'AUTOMOBILE ET DE L'AERONAUTIQUE

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Ecologie	Technologies vertes	Plans de soutien aux secteurs de l'automobile et de l'aéronautique	Soutien aux investissements de modernisation des filières automobile et aéronautique

Les filières automobile et aéronautique, piliers de l'industrie française, ont été très impactées par la crise sanitaire. En effet, le marché automobile a montré une forte baisse, tandis que le secteur des transports aériens connaissait un arrêt brutal. De ce fait, des plans de soutiens pour les deux filières ont été annoncés par le Gouvernement les 26 mai et 9 juin 2020.

Pour permettre à ces secteurs de maintenir leurs capacités et facultés à construire les aéronefs et véhicules du futur (électriques, hybrides, à hydrogène), l'Etat a lancé deux fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement. Ils visent à favoriser la modernisation (automatisation et numérisation) et la transformation écologique des deux filières. Une dotation de 300 millions d'euros y est consacrée sur 2020.

Concernant la filière automobile, une dotation de 200 millions d'euros a été consacrée en 2020. 600 millions d'euros au total seront engagés sur trois ans. Suite à l'appel à projets ouvert du 1er septembre au 17 novembre 2020, 151 projets lauréats ont été retenus. Ils représentent plus de 373 millions d'euros d'investissements industriels. L'Etat prend part à cet investissement à hauteur de 139 millions d'euros.

Concernant la filière aéronautique, le fonds est doté de 300 millions d'euros sur trois ans. Un appel à projets a été lancé entre le 1er septembre 2020 et le 17 novembre 2020 permettant de sélectionner 136 projets lauréats. L'investissement pour l'ensemble de ces projets représente 252 millions d'euros, dont 118 millions sont pris en charge par l'Etat.





Dans l'Eure...

...8 entreprises sont soutenues par l'Etat à hauteur de près de 6,1 millions d'euros.


Filière automobile


<p>Bronze Alu - La Couture Bousse</p> 	<p>BRONZE ALU SAS, créée en 1927, est une PME de l'Eure spécialisée dans la conception, la fonderie et l'usinage de composants en aluminium ; elle intervient comme équipementier automobile de rang 1 à hauteur de 80% de son CA, fournissant des mécanismes pour les boîtes de vitesse manuelles. Pour faire face au défi structurel de la filière automobile, BRONZE ALU va engager sa propre mutation vers une transformation digitale de ses outils de production (numérisation des données, traçabilité, moyens de simulation, etc.). Cette mutation lui permettra de se positionner sur les nouvelles boîtes de vitesse des moteurs hybrides et sur l'environnement des moteurs électriques pour lesquels elle mobilise sa capacité d'innovation avec une invention majeure permettant leur thermorégulation.</p>
<p>JP MASSON - Houville en Vexin</p> 	<p>Ets J.P. MASSON est une entreprise familiale de 10 personnes, spécialisée dans la mécanique de précision sur des tours à commande numérique et des centres d'usinage. Elle réalise, sur plans ou échantillons, des pièces en aciers spéciaux ou tout autre métal. Afin de répondre à la demande de réalisation de nouvelles pièces échantillons pour les véhicules de demain de l'un de ses principaux clients automobiles, Ets J.P. MASSON va moderniser son outil de production en acquérant 3 nouveaux équipements. Cet investissement lui permettra d'être plus compétitive et de se positionner sur de nouveaux marchés. En outre, le projet apportera une transformation numérique de la production ainsi qu'un gain environnemental au site puisque les nouvelles machines consommeront moins d'électricité et moins d'huile de graissage (réduction de 30 à 40 % des rejets d'huile).</p>
<p>HOLOPHANE - Les Andelys</p> 	<p>HOLOPHANE S.A.S, créée en 1921, est une grande entreprise, pionnière dans la production de pièces optiques en verre de haute technicité ; depuis des décennies, l'essentiel de sa production se destine au marché de l'éclairage automobile. Elle entend rapidement se tourner vers l'industrie du futur, travailler sur les nouveaux systèmes d'imagerie optique pour l'automobile, mais aussi proposer des solutions destinées à l'énergie solaire ou encore des capots compteurs innovants. L'entreprise vise à travers ce projet une amélioration substantielle de ses capacités de production et des performances de ses procédés de réalisation, de façon à gagner en efficacité et en précision pour se placer en tant que fournisseur principal des nouvelles technologies d'éclairage dédiées aux véhicules automobiles que sont les réseaux de microlentilles (Multi-Lens Array) et les moyens d'éclairage par imagerie optique permettant la communication inter-véhicules (V2V – doublet achromatique).</p>
<p>SAB - Gasny</p> 	<p>S.A.B Industries est une PME familiale située dans l'Eure proposant des solutions tubulaires pour le transfert de fluides, notamment dans les environnements moteurs et transmission ; elle réalise le cintrage et la déformation de tubes avec les connectiques, raccords sertis ou formés aux extrémités, ainsi que l'assemblage de composants métalliques brasés ou soudés. Pour faire face à une très forte concurrence et un marché des moteurs thermiques en retrait, S.A.B Industries s'engage dans une stratégie de diversification et d'innovation de ses produits. Le projet retenu permettra à l'entreprise d'acquérir l'équipement industriel nécessaire et de mettre en place une solution digitalisée de la production.</p>

<p>CALISTE MARQUIS Rugles</p> 	<p>CALISTE MARQUIS SAS est un fabricant d'articles en fil métallique. L'entreprise réalise la moitié de son activité auprès des équipementiers automobile, principalement pour les applications sièges, gâches, ISOFIX et tiges de frein à main. Le projet vise à pérenniser la position de l'entreprise en tant que fournisseur d'articles en fils métalliques pour des donneurs d'ordre automobiles, mais également à se diversifier sur d'autres marchés comme l'agro-alimentaire, en investissant dans un appareil de production moderne.</p>
--	---

<p>CERI Louviers</p> 	<p>La société CERI est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines-outils pour le secteur automobile. Le projet a pour but de développer une offre commerciale de machines-outils adaptée aux besoins des grands donneurs d'ordre de l'industrie automobile, notamment pour les accompagner dans l'évolution de leur production en lien avec le développement de l'électrification. Il vise également à digitaliser les processus de production et de relation client de l'entreprise.</p>
---	---

Filière aéronautique

<p>MIKROMA - Pont-Audemer</p> 	<p>Mikroma est spécialisée en usinage de pièces en aluminium, acier, inox, titane et inconel à partir de barre, profilé, fonderie, forge, essentiellement pour l'aéronautique. Le projet consiste en l'acquisition de nouveaux moyens de production permettant un gain de compétitivité et une conquête de nouveaux marchés.</p>
---	--

<p>DEDIENNE MULTIPLASTURGY Saint Aubin sur Gaillon</p> 	<p>Dedienn Multiplasturgy est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques. Le projet REBOND AERO, qui s'inscrit dans la stratégie de Dedienn Multiplasturgy® Group, est d'assurer la pérennité de son site normand Dedienn Multiplasturgy® au travers d'objectifs à la fois de diversification du secteur aéronautique, d'amélioration de la compétitivité du site en le rendant plus moderne, plus digital et numérique, tout en réduisant son empreinte carbone.</p>
--	--



Le volet compétitivité du Plan de Relance

LE VOLET COMPETITIVITE

Pour favoriser le développement d'activités à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois, le plan de relance intègre aussi les transformations qui rendront notre économie plus compétitive. La relance est la clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique. Cela se décline au travers des axes suivants :

- Le financement des entreprises,
- Le plan de soutien à l'export,
- La souveraineté technologique,
- La mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises,
- La culture.

BAISSE DES IMPOTS DE PRODUCTION


Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Compétitivité	Financement des entreprises	Baisse des impôts de production	Baisse des impôts de production

Cette mesure vise à alléger les impôts de production des entreprises, qui sont déconnectés de leurs performances économiques, dans un objectif de renforcement de leur compétitivité et de l'attractivité du territoire.

Concrètement, cela se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

- La réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).
- La réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable.
- L'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée, ce qui permettra d'éviter qu'une partie du gain de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne soit neutralisée par le plafonnement.

Au niveau national, ce sont 10 milliards d'euros de baisse d'impôts de production dès 2021 qui concernent près de 600 000 entreprises.


	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>... en 2021, 85 millions d'euros de baisses de fiscalité bénéficient à 4 900 entreprises.</p>
---	---

PLAN DE SOUTIEN A L'EXPORT : CHEQUES EXPORT ET CHEQUES VIE

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Compétitivité	Plan de soutien à l'export	Soutien à l'export	Chèque export et chèque VIE

Le plan de relance dispose d'un volet dédié aux entreprises exportatrices, en particulier aux PME-ETI, dans leur démarche de prospection à l'export. Ce dispositif vise à renforcer la force de frappe des entreprises françaises à l'international dans le contexte de reprise de l'activité et de concurrence étrangère accrue. Pour mobiliser les exportateurs, cette aide publique nationale se matérialise par un Chèque Relance Export auquel peuvent prétendre les PME et ETI françaises qui se verront délivrer des prestations d'appui à l'export par les membres de la Team France Export ou des opérateurs agréés. Le Chèque Relance Export prend en charge 50 %, dans la limite d'un plafond, des dépenses éligibles (hors taxes, avec un plancher de valeur de 500 euros) d'une prestation d'accompagnement à l'international.

Quant au chèque V.I.E. (volontariat international en entreprise), il est utilisé pour faciliter la création ou le renfort d'une équipe export. Cette aide publique nationale se matérialise par un Chèque Relance V.I.E de 5 000 € auquel peuvent prétendre les PME et ETI françaises dans le cadre de leur internationalisation, ainsi que des grandes entreprises mobilisant en V.I.E de jeunes talents de formation courte ou issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV).


	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...18 entreprises ont bénéficié de ce dispositif de soutien à l'export.</p>
---	---


SOUVERAINETE TECHNOLOGIQUE : SOUTIEN AUX PROJETS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES






Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Compétitivité	Souveraineté technologique	Relocalisation : soutien aux projets industriels dans les territoires	Accélération des investissements industriels dans les territoires

Le dispositif concerne le soutien aux projets d'investissement à dimension industrielle, prêts à être engagés dès la fin de l'année 2020 et susceptibles d'avoir des retombées socio-économiques fortes pour les territoires. Les projets industriels territoriaux doivent générer un effet d'entraînement sur le tissu productif, valoriser le capital humain, contribuer à la transformation numérique et à la décarbonation de l'économie.


Les projets sont identifiés dans les régions. La démarche est co-construite entre l'État et le Conseil régional, animée dans le cadre du programme Territoires d'industrie. En contrepartie des aides, les entreprises bénéficiaires doivent s'engager au service du territoire en prenant des engagements en matière de solidarités, de transition écologique ou de modernisation (ex : accueil de stages de 3^e, développement de l'apprentissage, accueil de travailleurs handicapés et de personnes éloignées de l'emploi, réduction des émissions de CO2 et de l'empreinte carbone, achat local et responsable, modernisation des procédés...).

	<p>Dans l'Eure...</p> <p>...13 entreprises ont bénéficié du soutien de l'Etat à hauteur de plus de 6 millions d'euros.</p>
---	--

<p>Luneau - Pont de l'Arche</p> 	<p>Le groupe français Luneau Technology conçoit, assemble et commercialise des dispositifs médicaux pour l'industrie optique et ophtalmique, s'appuyant sur 10 filiales (Europe & US) et 160 distributeurs dans 99 pays. Présent à toutes les étapes de la santé visuelle (dépistage, diagnostic, réfraction, taillage & montage), une acquisition récente ouvre maintenant de nouvelles perspectives de développement dans la télé-santé. Siège social depuis 2018, le site historique de Pont de l'Arche se focalise sur les métiers de l'optique (toute l'activité finition – meuleuses du groupe, 3^{ème} acteur mondial sur ce domaine) et regroupe un centre R&D, une ligne d'assemblage, la filiale de distribution française, les ventes exports et un hub logistique et de service. Le projet industriel consiste à transformer certaines lignes de fabrication afin de répondre à la demande croissante du marché sur les caméras rétinienne et au développement d'une plateforme de télésanté (également en forte demande liée à la Covid-19 : développement de la télé-médecine et manque d'ophtalmologistes). Il permettra non seulement de pérenniser ce site industriel avec la création d'une dizaine d'emplois, mais aussi de développer une expertise sur des technologies médicales en forte croissance.</p>
--	---

<p>Ferme des peupliers – Flipou</p> 	<p>La Ferme des peupliers est une ferme familiale de 56 personnes spécialisée dans la production de yaourts, fromage frais et desserts lactés en circuit-court. Labélisée « Entreprise du Patrimoine Vivant », l’entreprise maîtrise la production du fourrage à destination des vaches jusqu’à la transformation du lait pour commercialiser des produits laitiers fermiers de grande qualité. Le lauréat lance un projet d’agrandissement et de modernisation de ses capacités de production. Cet investissement permettra à l’entreprise d’élargir son offre produit et de capter ainsi de nouveaux marchés en France et à l’export. La Ferme des peupliers vise également au travers de ce projet à poursuivre la stratégie engagée de réduction de son empreinte carbone. 14 emplois directs pourront être créés grâce à ce projet.</p>
<p>Collins aerospace – Saint Marcel</p> 	<p>GAS SAS, filiale de Collins Aerospace, est un acteur majeur du secteur aéronautique implanté en Normandie depuis 1951. Elle est spécialisée dans les actionneurs de commandes de vol pour avions et hélicoptères sur les marchés civils et militaires. Un plan ambitieux de transformation de l’entreprise a été initié afin de traverser la crise sanitaire qui impacte fortement le secteur aéronautique et assurer la pérennité de l’activité et sa croissance future. Dans le cadre de ce plan, GAS SAS procède à une transformation majeure de l’outil industriel basé sur 2 piliers que sont la digitalisation des processus et l’automatisation des moyens. Le volet digitalisation a pour objectif de mettre en place une usine connectée et un pilotage intelligent des processus. Le volet automatisation a pour but de renforcer l’intégration verticale de l’entreprise en modernisant les moyens d’usinage et en déployant des moyens de contrôles automatiques.</p>
<p>Gebetex – Vernon</p> 	<p>Le projet consiste en la mise en route d’une unité industrielle de tri de textiles usagés, avec un volume de traitement de 11 000 tonnes par an. Ce site permettra d’éliminer le goulot d’étranglement du tri dans la filière du recyclage textile, entre la collecte par les associations et de la demande nationale et internationale. L’achat de lignes de tri de pointe et l’intégration de nouvelles technologies vont permettre de relocaliser des emplois par l’ajout de valeurs ajoutées supplémentaires par du tri plus fin et plus technique. Le projet représente un investissement industriel de 11 millions d’euros, 30 nouveaux emplois directs pourront être créés et 20 emplois préservés.</p>
<p>Maison Maugy – Iville</p> 	<p>L’entreprise Maison Maugy est spécialisée dans la construction de maisons en ossatures bois, respectueuses de l’environnement. Le projet vise à créer un deuxième atelier de production ; il permettra l’installation de machines-outils pour assembler les murs de manière automatisée. Avec cet investissement, l’entreprise poursuit son développement dans la profession bois. Le projet représente un investissement industriel d’1 million d’euros sur un coût global de 2 millions d’euros, 10 nouveaux emplois directs à court terme pourront être créés et 43 emplois préservés.</p>
<p>Epicerie fine cosmétique – Andé</p> 	<p>EPCIERIE FINE COSMETIQUE, entreprise de la cosmétique, crée un nouveau site industriel en réhabilitant un bâtiment en friche pour créer un laboratoire de conditionnement, des bureaux et un site logistique. L’investissement dans de nouvelles lignes de production permettra de sécuriser et développer l’emploi local sur le site normand en y concentrant toute l’activité industrielle et logistique. Le projet représente un investissement industriel de 800 000 euros, 7 nouveaux emplois directs pourront être créés d’ici 2022 et 17 emplois préservés.</p>

<p>Solcera – Evreux</p> 	<p>Implantée à Évreux depuis 1962, Solcera est une PME industrielle de haute technologie de 150 personnes, qui développe et fabrique des céramiques avancées pour les industries de pointe telles que la défense, le nucléaire, l'aéronautique, la microélectronique, les lasers et grands équipements scientifiques, mais aussi pour des marchés grand public comme l'agriculture. Dans le cadre de son développement stratégique et de sa diversification, Solcera fait un investissement majeur dans une ligne industrielle de pointe qui produira des céramiques hautes performances innovantes destinées à l'optique. Après avoir acquis un leader technologique et grâce à des programmes de R&D menés pendant plus de 10 ans, Solcera a l'ambition de devenir un pôle d'excellence unique en Europe et un acteur industriel majeur au niveau mondial dans ce domaine.</p>
<p>Joly Plastics – Ezy-sur-eure</p> 	<p>Joly Plastics/Delta Plasturgy est une PME industrielle de 56 personnes spécialisée dans la transformation de polymères techniques, et installée à Ezy-sur-Eure depuis près de cent ans. Elle est devenue un leader reconnu dans la réalisation de pièces complexes pour l'aéronautique et le militaire ainsi que dans la réalisation de casques de chantier.</p> <p>En 2019, elle ajoute à son offre une solution innovante et brevetée de protection contre les chocs et vibrations, Hexafflex, dont la demande est en croissance au niveau national et international. Le projet est de doter le site d'Ezy-sur-Eure d'équipements série, automatisés, modernes et performants pour accélérer le développement de cette nouvelle solution avec des produits compétitifs. L'objectif est de constituer une base de production industrielle Normande de la solution Hexaflex associée à un centre technique de développement qui aura pour conséquence un développement de l'emploi sur la région. 15 nouveaux emplois pourraient être créés grâce à ce projet.</p>
<p>System Air – Tillières-sur-avre</p> 	<p>Systemair AC SAS possède plus de 60 ans d'expérience dans la conception, le développement et la production d'appareils de climatisation et de chauffage dédiés aux applications commerciales, industrielles et tertiaires. L'usine de Tillières-sur-Avre emploie aujourd'hui 200 personnes qualifiées sur un site de 9 hectares en zone rurale, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs du canton.</p> <p>Au sein de son centre de recherche et développement, l'entreprise oeuvre pour concevoir des produits à faible empreinte carbone et haut niveau de qualité et de performance. C'est dans cette philosophie que l'entreprise a lancé le projet SYNERGIE. L'objectif est d'internaliser la fabrication d'échangeurs thermiques innovants, permettant de réduire significativement l'empreinte carbone des unités air conditionnées. L'objectif est également de pérenniser et développer le site industriel normand en y fabriquant localement des composants pour de nombreuses usines du groupe en Europe. Ce projet devrait permettre, à terme, l'intégration de 10 à 15 personnes supplémentaires au sein de la société.</p>
<p>PKB – Evreux</p>	<p>L'Entreprise PKB, créée en 1948, est implantée en Normandie (Eure) depuis 1975. Elle est fabricant leader de machines de conditionnement de Parfums et Cosmétiques : 80% du parc de machines de Parfums en France sont de la marque PKB. Elle a vendu plus de 12.000 machines dans le monde et connaît une croissance régulière.</p> <p>Elle emploie 70 personnes sur le site d'Angerville la Campagne.</p> <p>En 2021, PKB a le projet de doubler ses capacités de production en construisant de nouveaux bâtiments industriels sur le site d'Angerville-la-Campagne dans le respect</p>

	<p>de normes environnementales ambitieuses en lien avec sa politique RSE et incluant notamment l'amélioration énergétique des bâtiments, la maîtrise et réduction drastique des impacts environnementaux.</p> <p>Ce projet revêt un caractère stratégique long terme pour la poursuite de son développement sur le territoire normand, tant en termes de croissance de son chiffre d'affaires (notamment à l'export), d'accélération de son savoir-faire industriel et d'excellence dans l'industrie 4.0 (vision, robotique, Intelligence Artificielle, gestion de datas, superviseur de lignes...) que de créations d'emplois (au moins 20 emplois créés sur les 2 prochaines années), tout en améliorant ses conditions de travail la qualité de vie au travail.</p> <p>Cet investissement aura des retombées additionnelles significatives pour l'écosystème normand sachant que son cabinet d'architectes industriels et les différents corps de métiers identifiés dans cette opération sont 100% normands.</p>
<p>Aco Polymères – Notre-dame-de-l'isle</p> 	<p>ACO conçoit, produit et commercialise des solutions innovantes et durables pour la gestion du cycle de l'eau.</p> <p>L'un des objectifs du programme d'investissement mené par l'entreprise est d'augmenter ses capacités de production de produits en acier inoxydable afin de développer son activité drainage des Bâtiments. Ces investissements permettront notamment la création de plusieurs emplois (6 attendus), l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité, le développement de compétences sur de nouveaux produits. En parallèle ces investissements s'inscrivent dans un objectif d'accélération de transition écologique au sein de l'entreprise, avec la mise en place d'un site démonstrateur en matière de gestion durable des eaux pluviales et de promotion de la biodiversité.</p>
<p>Maison Berger – Grand Bourgtheroulde</p> 	<p>Créée il y a plus de 120 ans, l'entreprise Maison Berger Paris, située à Bourgtheroulde en Normandie et célèbre pour son iconique Lampe Berger, parfume l'intérieur et le quotidien de millions de consommateurs dans plus de 60 pays.</p> <p>En mars 2020, en pleine crise de Coronavirus et disposant du savoir-faire et des infrastructures nécessaires, l'entreprise se mobilise et décide d'exploiter son outil industriel pour répondre à la pénurie de gel hydroalcoolique. Soucieuse de participer activement à « l'effort de guerre » une partie de cette production est gracieusement offerte par Maison Berger pour soutenir les hôpitaux et partenaires locaux, ainsi que l'association Médecins sans Frontières.</p> <p>L'entreprise souhaite poursuivre cette activité et s'est engagée dans une démarche d'obtention d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) pour sa formule hydroalcoolique à base d'IPA. En parallèle, l'entreprise entame une adaptation complète de son outil industriel, qui lui permettra de concilier les exigences propres à chaque typologie de produits. Un investissement majeur pour l'entreprise qui devrait lui permettre de développer considérablement son activité, en France comme à l'étranger, et de générer une dizaine d'emplois supplémentaires.</p>
<p>ERM – Louviers</p>	<p>ERM, entreprise de 9 personnes, implantée à Louviers, perpétue un savoir-faire de tôlerie chaudronnerie auprès des industriels normands depuis près de 70 ans.</p> <p>Depuis deux ans, l'entreprise participe au design et fabrique des barbecues haut de gamme en inox entièrement assemblés à la main : « Barks Barbecue ». Vendus dans toute la France, cela promeut le made in Normandie et le « french art of cooking » avec un bel objet durable.</p>




Dans le cadre de son projet d'investissement, ERM va pouvoir réduire son empreinte carbone en divisant par 3 sa consommation d'électricité et d'azote, tout en numérisant intégralement la chaîne de fabrication de la découpe à la mise en forme. Ce projet permettra d'accroître sensiblement la productivité de l'entreprise et d'embaucher 3 personnes supplémentaires.


RELOCALISATION : RESILIENCE

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Compétitivité	Souveraineté technologique	Relocalisation : sécuriser nos approvisionnements stratégiques	Résilience

En 2020, la crise sanitaire et les mesures de confinement qui en ont découlé ont mis en lumière les interdépendances d'un système économique mondial et les dépendances de la France et de l'Europe pour la production de biens et services de première nécessité : dépendance à des chaînes de production mondialisées, des réseaux logistiques internationaux et des arbitrages souverains d'autres pays.

Dès l'été 2020, le Gouvernement a jugé indispensable d'ouvrir des moyens ambitieux dans le cadre de France Relance afin de répondre aux enjeux de résilience et de relocalisation. Afin de soutenir et de renforcer l'industrie française, le Gouvernement a lancé un appel à projets, doté de 600 millions d'euros, pour soutenir les investissements et la relocalisation dans des secteurs critiques : santé, agroalimentaire, électronique, télécommunications-5G, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matière premières...). Dans le secteur de la santé, ce dispositif est spécifiquement renforcé pour agir dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 : un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour renforcer notre résilience sanitaire est ouvert depuis juin 2020, dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA).

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...1 entreprise, HOLOPHARM, est bénéficiaire de ce dispositif.</p>
---	--

<p>Holopharm – Evreux</p> 	<p>HOLOPHARM est une société spécialisée dans la prestation de services DE R&D dans les domaines de la formulation galénique et du développement de méthodes d'analyses pour le compte de clients dans les industries pharmaceutiques, cosmétiques et biomédicales en France et à l'export.</p> <p>Son projet « CurexMed » est un projet de relocalisation d'une partie de la production d'intrants essentiels pour la filière française de l'industrie pharmaceutique et biomédicale. Il vise à créer une usine de production d'excipients et de dispositifs médicaux (gants, masques et gels essentiellement) et à investir dans un outil de production autoalimenté en énergie.</p>
--	--

SOUVERAINETE TECHNOLOGIQUE : CAPACITY

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Compétitivité	Souveraineté technologique	Programme d'investissements d'avenir : innover pour la résilience de nos modèles économiques	Capacity

Dans le contexte d'urgence sanitaire, le Gouvernement a décidé d'aider les entreprises et leurs partenaires publics en proposant des solutions thérapeutiques, à travers le financement de projets de Recherche et Développement. Il souhaite aussi réduire la dépendance de l'Europe et de la France vis-à-vis des pays tiers, en accompagnant les investissements en faveur de la fabrication de produits de santé liés à la crise de COVID-19, et particulièrement la fabrication de médicaments ou de leurs principes actifs impliqués dans la prise en charge des patients COVID-19.

Ces aides sont destinées à financer le développement de nouvelles capacités de production ou l'adaptation des lignes vers plus de flexibilité pour faire monter en production très rapidement des solutions utiles au traitement.

	<p>Dans l'Eure...</p> <p>...1 entreprise, VALDEPHARM FAREVA, bénéficiaire de ce dispositif.</p>
---	---

<p>Valdepharm Fareva – Val-de-Reuil</p> <p>VALDEPHARM</p>	<p>Le projet de Fareva sur son site de Valdepharm consiste en la création d'une nouvelle ligne de production d'une capacité de 18 à 20 millions de médicaments injectables sous forme de flacons stériles. Cette ligne contribuera notamment à l'augmentation du volume de production de molécules génériques injectables efficaces dans le traitement de la COVID-19 (corticostéroïdes).</p>
--	---

ACCOMPAGNEMENT A LA NUMERISATION


Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Compétitivité	Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises	Numérisation des PME, TPE et ETI	Accompagnement à la numérisation par FranceNum

Le chèque FranceNum est un chèque forfaitaire de 500 euros pour couvrir tout ou partie des dépenses pour la numérisation supportées par certaines entreprises de moins de onze salariés.

Deux types de dépenses sont éligibles :

- L'achat ou l'abonnement à des solutions numériques auprès d'une entreprise de services du numérique établie en France ou dans un Etat membre de l'Union européenne. Il n'est pas nécessaire que cette entreprise soit référencée sur ce téléservice. La dépense peut inclure une part d'accompagnement, la solution doit relever d'un des thèmes ci-dessous : vente, promotion, gestion, relation client.
- L'accompagnement à la numérisation (diagnostic pour démarrer sa transformation numérique) par un consultant privé référencé sur ce téléservice.

Le Gouvernement vient de prolonger l'éligibilité des dépenses du chèque France Num jusqu'au 30 juin et étend l'éligibilité à toutes les TPE. Depuis le lundi 10 mai, le chèque France Num est accessible à la plupart des entreprises de moins de 11 salariés ayant une activité économique et qui ont fait des dépenses de numérisation.


	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...au 30 avril 2021, le département compte 222 bénéficiaires du chèque numérique.</p>
---	---

CULTURE : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Compétitivité	Culture	Un effort de deux milliards d'euros pour la culture	Soutien aux investissements dans les monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés

Cette mesure vise à conforter les opérations de restauration de monuments historiques relevant des collectivités ou de propriétaires privés dans la perspective d'apporter un soutien à l'emploi et aux secteurs économiques de l'architecture et du patrimoine et de renforcer l'attractivité des territoires.

L'objectif est d'accélérer des opérations bien identifiées de restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés grâce à une enveloppe spécifique de 40 M€ en augmentant le taux moyen de subvention de l'État.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...le château de BEAUMESNIL à Mesnil-en-Ouche (château d'époque Louis XIII) va bénéficier de cette mesure du plan de relance afin de contribuer à la préservation du site.</p>
---	--



Le volet cohésion du Plan de Relance

COHESION

Pour éviter la hausse des inégalités en France en raison de l'impact économique de la crise, la relance doit aussi être une relance sociale et territoriale. Le plan de relance porte ainsi un élan collectif à travers :

- La sauvegarde de l'emploi,
- Le handicap,
- L'accompagnement vers l'emploi des jeunes,
- La formation professionnelle,
- La recherche,
- Le Ségur de la santé,
- Le soutien aux personnes précaires,
- La cohésion territoriale.


ACTIVITE PARTIELLE

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Sauvegarde de l'emploi	Activité partielle	Activité partielle

Les demandes d'activité partielle sont formulées par les employeurs si la baisse d'activité est occasionnée par l'un des motifs visés à l'article R. 5122-1 du code du travail parmi lesquels celui des circonstances de caractère exceptionnel, qui trouve à s'appliquer dans la présente crise sanitaire.

Il n'y a pas de condition d'ancienneté, ni de conditions liées au type de contrat de travail (CDD, apprentis, CDI, etc.), ni de conditions liées au temps de travail du salarié (temps partiel, temps plein) pour être éligible à l'activité partielle.

Pendant cette période de baisse d'activité, l'employeur reçoit de l'Agence de services et de paiement (ASP) une allocation équivalente à une part de la rémunération horaire du salarié placé en activité partielle, dans un délai moyen de 12 jours. Le salarié reçoit quant à lui, de son employeur, une indemnité d'activité partielle, en lieu et place de son salaire pour la période durant laquelle il est placé en activité partielle.

	<p>Dans l'Eure...</p> <p>...plus de 16 millions d'heures d'activité partielle indemnisées pour un montant total d'indemnités versées de 142 millions d'euros.</p>
---	---

JEUNES : PACEA

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Jeunes	Accompagnement vers l'emploi par les missions locales	PACEA

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus, le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est un véritable levier d'insertion sociale et professionnelle.

Le PACEA est un parcours d'insertion professionnelle sur-mesure pour permettre à un jeune d'accéder à l'autonomie et à l'emploi.

Il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque signé avec la mission locale. Cet accompagnement s'étale sur une durée maximale de 24 mois consécutifs et se décompose en différentes phases.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- Des périodes de formation ;
- Des situations professionnelles, y compris des périodes de mise en situation en milieu professionnel ;
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ;
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

	<p>Dans l'Eure...</p> <p>...plus de 4.000 (dont 1.304 depuis le 1^{er} janvier 2021) jeunes sont entrés dans ce dispositif.</p>
---	---


AIDE A L'EMBAUCHE DES APPRENTIS

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Jeunes	Aide aux employeurs d'apprentis	Aide à l'embauche des apprentis

Dans le cadre du plan « 1 jeune 1solution », une aide exceptionnelle a été mise en place pour faciliter l'embauche en contrat d'apprentissage. Ce dispositif s'applique à tous les contrats conclus entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2021, jusqu'au niveau master.

Il s'agit d'une aide financière pour les employeurs d'un montant de :

- 5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans,
- 8 000 € pour un alternant majeur (jusqu'à 29 ans révolus) pour la 1ère année de chaque contrat d'apprentissage conclu entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2021 préparant à un diplôme jusqu'au master (bac + 5).


	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...plus de 4.000 aides financières octroyées, dont 242 depuis le 1^{er} janvier 2021.</p>
---	---

AIDE L'EMBAUCHE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Jeunes	Aide aux employeurs de contrats de professionnalisation	Aide à l'embauche en contrat pro

L'aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat de professionnalisation accompagne les entreprises qui embauchent un salarié en contrat de professionnalisation entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2021 pour la préparation par un jeune de moins de 30 ans d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle jusqu'au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles (c'est-à-dire jusqu'au master). Elle est versée pour les 12 premiers mois d'exécution du contrat.

Le montant de cette aide et ses modalités de versement sont les mêmes que ceux de l'aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...près de 70 jeunes bénéficiaires de ce dispositif en 2020.</p>
---	--

GARANTIE JEUNES

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Jeunes	Augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires de l'allocation Garantie Jeunes	Garantie jeunes


Dans le cadre de France Relance et plus particulièrement du plan « 1 jeune 1 solution », le Gouvernement augmente les moyens financiers alloués aux missions locales pour permettre une hausse du nombre d'entrées en Garantie jeunes.

La Garantie jeunes est un dispositif réservé aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, pour les aider dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle.

C'est un contrat d'engagements réciproques d'un an entre un jeune et une mission locale.

Un conseiller de mission locale l'accompagne de façon intensive et personnalisée pour construire avec lui un parcours qui allie expérience professionnelle, conseils, ateliers collectifs et versement d'une allocation.


La Garantie jeunes ouvre en effet droit à une allocation d'un montant mensuel maximum équivalent à celui du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour une personne seule, déduction faite du forfait logement.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...plus de 1.700 jeunes sont entrés dans ce dispositif, dont 681 depuis le 1^{er} janvier 2021.</p>
--	---

PEC JEUNES

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Jeunes	Parcours emploi compétences (PEC jeunes)	Augmentation du nombre de PEC

Dans le cadre du plan 1 jeune, 1 solution, le Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes) permet aux employeurs du secteur non-marchand de proposer des parcours professionnalisants à destination des jeunes sans emploi de moins de 26 ans (jusqu'à 30 ans inclus pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés). Ces contrats visent à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes qui rencontrent des difficultés sociales et/ou professionnelles. Les employeurs qui recrutent un jeune en PEC peuvent bénéficier d'une aide financière s'élevant pour 2020 à 65 % du SMIC.

	<p><i>Dans l'Eure...</i></p> <p>...200 jeunes ont bénéficié de ce parcours dédié, dont 92 depuis le 1^{er} janvier 2021.</p>
---	--

CONSEILLERS NUMERIQUES

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Territoires	Inclusion numérique	Devenir conseiller numérique

Ce programme vise à proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et en proximité de chez eux.

Dans ce cadre, un dispositif national de formation et de déploiement de 4 000 « conseillers numériques » a été lancé.

L'Etat finance la rémunération de conseillers numériques à hauteur de 50 000€ (40 000€ pour un portage par une structure privée).

Après formation également prise en charge par l'Etat, ils auront la responsabilité de former des citoyens aux usages numériques du quotidien (échanger avec des proches, suivre la scolarité de son enfant, acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin), mais aussi à la dimension citoyenne du numérique (protéger ses données, vérifier les informations), depuis des lieux de passages et de proximité où ils seront hébergés (bibliothèques, mairies, France Services, centres sociaux, etc).



Dans l'Eure...

...une première vague de sélection va permettre de déployer 19 premiers postes de conseillers numériques sur le territoire du département à l'été 2021.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES – DSIL EXCEPTIONNELLE 2020

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Territoires	Soutien aux collectivités territoriales	DSIL exceptionnelle 2020

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a décidé d'augmenter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 950 millions d'euros supplémentaires en 2020-2021 afin d'accompagner rapidement et massivement les projets des communes et de leurs groupements, en particulier dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Ces crédits viennent s'ajouter aux 2 milliards d'euros de dotation de soutien aux investissements des communes, des intercommunalités et des départements.



Dans l'Eure...

.....sur l'enveloppe supplémentaire pour 2020, une aide de 4,6 millions d'euros a été alloué aux communes pour réaliser 16 millions d'euros d'investissements publics.

Quelques exemples :

- Amélioration de la performance énergétique de l'école des tilleuls au Vaudreuil
- Construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil périscolaire à Marcilly-la-Campagne,
- Reconstruction du groupe scolaire Jules Ferry à Louviers,
- Réhabilitation du château à Gisors,
- Voie verte à Evreux, Prey, Saint-André-de-l'Eure et Grosseoeuvre,
- Construction d'une maison de santé au Bosc du Theil,
- Construction d'un bâtiment technique communal à La Baronnie.

Pour 2021, 12 millions d'euros supplémentaires financeront près de 100 projets.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES – COMPENSATION DE PERTE DE RECETTES

Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Territoires	Soutien aux collectivités territoriales	Compensation de perte de recettes

Dans le cadre du plan France Relance, l'Etat a mis en place dès 2020 un mécanisme permettant de compenser les pertes de recettes fiscales et domaniales des collectivités locales pour plus de 620 millions d'euros. Ce mécanisme est prolongé en 2021 afin de leur permettre d'avoir une visibilité sur leurs ressources et ainsi d'investir sans attendre la sortie de crise.



Dans l'Eure...


.....en 2020, 58 communes et un EPCI éligibles au dispositif ont perçu la somme globale de 372.000 euros.


PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE


Axe	Sous-axe	Mesure	Dispositif
Cohésion	Soutien aux personnes précaires	Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté	Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Dans le cadre de « France Relance », un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros à destination des associations contribuant par leurs actions à la lutte contre la pauvreté a été déployé sur deux ans.

Au-delà des projets nationaux, le gouvernement a souhaité pouvoir soutenir l'action des associations au plus près des territoires. Les deux tiers des financements étaient donc consacrés à des projets d'envergure régionale ou infrarégionale. 10% de cette enveloppe était fléchée vers les départements et régions d'outre-mer pour tenir compte des spécificités sociales de ces territoires.

	<p>Dans l'Eure...</p> <p>...trois projets ont été retenus et seront financés pour un total de 320.000 euros.</p>
--	--

<p>IFAIR</p> 	<p>Le projet financé a pour objet de développer et optimiser l'offre de mobilité inclusive sur les agglomérations Seine-Eure et Evreux Portes de Normandie, dédiée aux plus démunis pour permettre aux personnes en situation de pauvreté ou de précarité de maintenir une mobilité à des coûts financiers supportables et lever les freins physiques et psycho-cognitifs qu'ils rencontrent. Il s'agit aussi de dynamiser un atelier 2 roues dynamique et un garage social 4 roues, proposant des animations et un accompagnement à la mobilité personnalisé et individualisé.</p>
---	---

<p>Secours Populaire</p> 	<p>Le projet Solidaribus a pour objectif d'aller au-devant des personnes actuellement éloignées des dispositifs d'aide sur le secteur Sud du département de l'Eure dans 151 communes préidentifiées pour assurer des permanences d'accueil mobiles (accès aux droits, écoute bienveillante, soutien moral, aide alimentaire...), lieux de rencontre pour créer du lien social et point d'accès au numérique mobile.</p>
---	---

Restos du coeur



Le projet a pour objet de moderniser la flotte véhicule des Restos du Cœur pour augmenter la pratique de la ramasse, la capacité d’approvisionnement des centres d’activités, la rationalisation des capacités de stockage de l’entrepôt départemental.

